IMPORTANT : À LIRE AVANT LE DÉCHARGEMENT

Guide pour la réception, l'entreposage et l'inspection des panneaux Architecturaux

Réception

- Avant le déchargement des panneaux de la remorque, inspection complète doit être effectuée pour s'assurer que ces derniers n'ont pas été endommagés durant le transport.
- L'équipe de déchargement est responsable d'indiquer par écrit sur le bon de transport tout dommage identifié sur les panneaux et d'en aviser le transporteur sur le champ. L'opérateur doit aussi prendre des photos des dommages et aviser le service à la clientèle de Norbec Architectural immédiatement à défaut de quoi, Norbec Architectural ne sera pas en mesure de prendre en charge le remplacement de ces panneaux.
- Référez-vous à la procédure de déchargement (voir code QR) avant de décharger des paquets de la remorque.
- On doit toujours manipuler qu'un paquet à la fois.

Entreposage au chantier

- Les paquets doivent être entreposés sur une surface plane et bien compactée pour distribuer également la charge sur tous les appuis du système d'emballage et éviter des concentrations de charges excessives sous le panneau de dessous de pile.
- Une légère pente d'égouttement (+/- 3%) dans le sens de la longueur des panneaux est recommandée afin d'égoutter l'eau de pluie.
- Nous recommandons de ne pas empiler les paquets de panneaux sur le site de construction afin d'éviter des risques de chutes du paquet supérieur. Si l'espace disponible au chantier ne permet pas le respect de cette consigne, on ne doit pas dépasser deux paquets de haut et on doit s'assurer que la surface d'entreposage et de niveau.
- Les panneaux doivent être entreposés à l'écart des zones de passages afin d'éviter les dommages accidentels.
- Si les panneaux doivent être entreposés à l'extérieur pour une période prolongée dépassant trois (3) mois à compter de la date de fabrication, les films protecteurs et les feuilles de protection du dessus du paquet doivent être retirés et les surfaces des panneaux nettoyées avant d'être ré-empilés. Il est possible de prolonger cette durée d'entreposage avec les films protecteurs jusqu'à six (6) mois en suivant les conseils suivants :
    - Couvrir d'une toile de protection qui bloque les rayons UV sans bloquer l'aération des panneaux
    - Assurer le maintien de la température entre 45 F et 90 F
- Après cette période, le film protecteur deviendra difficile à retirer et la colle pourrait rester sur les surfaces peintes des panneaux.

Inspection avant l'installation

- Les panneaux qui vous sont livrés ont été fabriqués par un procédé entièrement automatisé et ils ont été sujets à une inspection rigoureuse en usine sur plusieurs aspects de la qualité.
- **L'installateur a la responsabilité** de procéder à une inspection rigoureuse de **chaque panneau** avant de l'installer. **Il doit s'assurer que la surface ne présente aucun défaut apparent de l'acier ou du fini.**
- Retirer le film protecteur (si présent) de chaque panneau avant de l'installer, afin de bien inspecter la surface et de ne pas coincer le film dans le joint.
- Les panneaux doivent être installés selon l'ordre de production en suivant la séquence indiquée sur la liste de coupe afin de minimiser les variations de teintes possibles.
- Si un ou des panneaux comportent des irrégularités, ils ne doivent pas être installés sur le bâtiment. L'équipe d'installation doit placer ces panneaux de côté et aviser le service à la clientèle de Norbec Architectural immédiatement.
- Après une inspection des panneaux rejetés par un représentant de Norbec Architectural Inc., les panneaux jugés non conformes seront remplacés sans frais.

Manutention des panneaux avant l'installation

- On doit utiliser une méthode adéquate pour la manutention individuelle des panneaux pour éviter de les endommager.
- On ne doit pas soulever un panneau à plat en l'agrippant par les joints, ce qui pourrait délaminer la tôle.
- On doit manipuler les très longs panneaux délicatement pour éviter de les déformer par une trop grande flexion.
- Les deux extrémités des panneaux peuvent avoir des arêtes tranchantes dues à leur découpe en usine. Pour cette raison, on doit s'assurer de ne jamais glisser les panneaux les uns sur les autres pour éviter les égratignures. Pour cette même raison, on doit toujours manipuler les panneaux avec des gants et des lunettes de protection.

Dans le cas où les instructions mentionnées dans ce document ne sont pas respectées, Norbec Architectural Inc. ne pourra pas être tenu responsable des dommages induits aux panneaux et les frais de remplacement des panneaux jugés non-conformes.

Pour toutes réclamations ou questions relatives à la réception et l'entreposage des panneaux :

Service à la clientèle
1 (877) 667-2321
service@norbec.com